

Rapport Annuel

1 9 9 8



Assomption Vie
Au coeur de votre avenir

Conseil d'administration

Louis R. Comeau*

Président du Conseil
Assomption Vie

Denis Losier

Président-directeur général
Assomption Vie

Paul L. Bourque*, CA

Président
Paul L. Bourque et Compagnie

Jean Collin*, CGA

Président-directeur général
Bégin Lumber Ltée

Noël M. Després

Directeur général
Comeau's Sea Foods Ltée

Roger Fournier

Président
Triangle Kitchen Ltée

Jeannette Lalonde-Bard

Le Groupe Lalonde-Bard Inc.

Fernand Landry

Directeur général
Sommet de la Francophonie 1999

Denis Mallet*

Directeur général
La Cie de Tourbe Fafard Ltée

J. Bernard Marci*, FCA

Vice-président du Conseil
Assomption Vie

Jean-Jacques Roy, Ing.

Groupe Roy Consultants

* Membre du comité de vérification





Message du président-directeur général

À l'heure des incertitudes et des craintes concernant la santé de l'économie mondiale, nationale et provinciale, Assomption Vie fait exception. Le bilan de notre dernier exercice financier est plus que positif. Encore une fois, j'ai le grand honneur de vous apprendre que nous avons atteint tous les objectifs que nous nous étions fixés pour l'année.

■ Dans tous les domaines, nous sommes allés de l'avant de sorte que notre entreprise pourra affronter avec assurance et détermination les règles de la concurrence du XXI^e siècle. ■ Pour toutes nos lignes d'affaires — assurance-vie individuelle, assurance collective, rentes, régimes de pension, fonds d'investissement, hypothèques — 1998 a été riche en réalisations. ■ Le bénéfice net de la Compagnie se chiffre à 2,7 millions \$. Ceci porte à 13 millions \$ les résultats nets des cinq dernières années. L'avoir des titulaires de polices de la Compagnie s'élève à 34,1 millions \$; en cinq ans, l'excédent a augmenté de 57,8 %. L'actif sous gestion est passé à 598 millions \$, ce qui porte son augmentation pour cinq ans à 30 %. ■ Placements Louisbourg Inc. poursuit sa brillante croissance avec une augmentation de 20,9 % de ses revenus et de 30,9 % de son bénéfice net. Elle termine l'année 1998 avec 914 millions \$ en actif sous gestion, soit une augmentation de 16,9 %.

■ Le bilan pour 1998 est le fruit de produits qui rencontrent les besoins d'une clientèle dont les exigences se font de plus en plus grandes.

■ Attentifs et soucieux d'y répondre, nous avons su développer des produits dont les qualités sont indéniables : flexibilité, preuve d'assurabilité réduite, innovation dans la combinaison de la protection et de l'accumulation offerte. ■ Le service à la clientèle est la préoccupation majeure de nos employés, voire un réflexe. La notion de service est assumée par tous et par toutes - peu importe le poste occupé au sein de l'entreprise.

■ Cette réussite, nous la devons à tous ceux et celles pour qui Assomption Vie représente un engagement et une solidarité sincères. Je suis extrêmement fier de travailler avec une telle équipe. Merci aux employés, aux représentants et à la Direction d'Assomption Vie, sans qui nous ne pourrions atteindre de nouveaux sommets. Je tiens également à remercier le Conseil d'administration pour leur apport à la Compagnie et pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Le président-directeur général,



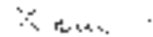
Denis Losier

Message du président du Conseil d'administration

En 1998, Assomption Vie a continué de grandir et de prendre de l'expansion. Les chiffres qui sont dévoilés dans ce rapport le démontrent sans équivoque. Les membres du Conseil d'administration sont fiers de pouvoir participer à ce grand travail qui consiste à pousser la Compagnie vers de nouveaux sommets. ■ Nos représentants disposent maintenant d'une gamme de produits capables de répondre à l'ensemble des besoins de nos clients. Notre prochain objectif est d'élargir les horizons de la Compagnie et de raffermir sa présence dans tous les marchés des provinces de l'Atlantique. ■ Le développement de la Compagnie a été constant et soutenu au cours des cinq dernières années. Au cours de cette même période, le Conseil d'administration a réexaminé son rôle et assumé une participation plus active dans le développement des orientations générales de la Compagnie, dans le meilleur intérêt de ses assurés. ■ Je tiens à remercier tous ceux et celles qui participent à cette grande aventure. Que 1999 soit pour nous tous une autre année de grandes réussites!



Le président du Conseil,



Louis R. Comeau



Rapport de l'actuaire responsable de l'évaluation aux titulaires de polices

J'ai fait l'évaluation des engagements envers les assurés dans le bilan consolidé d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie au 31 décembre 1998 ainsi que de leur variation dans l'état des résultats consolidés pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, incluant notamment le choix d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des engagements envers les assurés constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Michel Giguère

*Fellow, Institut Canadien des Actuaires
Ernst & Young*

Le 18 février 1999

Rapport de la Direction

Les états financiers d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, ainsi que les informations financières contenues dans ce rapport annuel, sont la responsabilité de la Direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Les états financiers, dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus, renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La Direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants.

La Direction est d'avis que les contrôles internes sont suffisants pour assurer un degré raisonnable de certitude quant aux écritures comptables et que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998.

Les engagements envers les assurés d'Assomption Vie ont été examinés par un actuaire qui a procédé à une évaluation et dont le rapport apparaît dans ce rapport. La Direction a fourni à l'actuaire chargé de l'évaluation l'information nécessaire pour qu'il puisse produire son rapport et elle demeure l'ultime responsable de la détermination et de l'estimation des engagements envers les assurés.

Le Conseil d'administration est chargé de voir à ce que la Direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le Conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le Comité de vérification est nommé par le Conseil d'administration, et la totalité de ses membres sont des administrateurs externes. Le Comité rencontre périodiquement la Direction, ainsi que les vérificateurs interne et externes, afin de discuter des contrôles internes exercés, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière. Le Comité examine le rapport annuel, les états financiers et le rapport des vérificateurs externes et il fait part de ses constatations au Conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des titulaires de polices. De plus, le Comité étudie, afin de soumettre à l'examen du Conseil d'administration et à l'approbation des titulaires de polices, la nomination des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des titulaires de polices, par les vérificateurs externes, LeBlanc Nadeau Bujold, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. LeBlanc Nadeau Bujold a librement et pleinement accès au Comité de vérification.

Pour la Direction,



Denis Losier

Président-directeur général

Le 18 février 1999

Rapport des vérificateurs aux titulaires de polices

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie au 31 décembre 1998 et les états consolidés des résultats, de l'excédent, de l'évolution de la situation financière, ainsi que les états consolidés des fonds distincts pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la Direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 décembre 1998, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Résultats consolidés (en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre		
Note	1998	1997	
Revenus			
Primes d'assurance	31 309 \$	30 291 \$	
Primes de rente	10 745	22 101	
Revenus de placement	12 27 635	27 977	
Autres	2 634	719	
	<u>72 323</u>	<u>81 088</u>	
Dépenses			
Prestations d'assurance	19 383	18 059	
Prestations de rente	34 769	43 474	
Diminution des passifs actuariels	(4 918)	(3 431)	
Autres attributions aux titulaires de polices	1 968	2 532	
Frais d'administration	10 502	9 362	
Commissions	4 390	4 139	
Intérêts sur la dette à long terme	899	1 242	
Autres	961	845	
	<u>67 954</u>	<u>76 222</u>	
Résultats avant participations et impôts	4 369	4 866	
Participations	727	714	
	<u>3 642</u>	<u>4 152</u>	
Résultats avant impôts	3 642	4 152	
Impôts	944	1 865	
	<u>2 698 \$</u>	<u>2 287 \$</u>	
Résultats nets de l'exercice			

Excédent consolidé (en milliers de dollars)

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1998	1997
Solde au début de l'exercice	31 431 \$	29 144 \$
Résultats nets de l'exercice	<u>2 698</u>	<u>2 287</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>34 129 \$</u>	<u>31 431 \$</u>

Leblanc Nadan Bujold

Comptables agréés
Moncton, Canada


le 18 février 1999

Bilan consolidé

(en milliers de dollars)

		Au 31 décembre	
	Notes	1998	1997
Actif			
Titres négociables	3	225 912 \$	225 124 \$
Prêts hypothécaires	4	117 259	109 205
Placements immobiliers	3	25 630	26 369
Avances sur polices		6 175	5 775
Encaisse et dépôts à terme		1 194	5 618
Revenus de placement courus		4 393	4 485
Immobilisations	5	3 021	3 082
Autres éléments d'actif	6	11 341	8 379
		<u>394 925 \$</u>	<u>388 037 \$</u>
Passif			
Engagements envers les assurés :			
Passifs actuariels	7	313 033 \$	312 873 \$
Prestations à payer et autres provisions		3 860	4 625
Dépôts des assurés		19 861	16 108
Dettes à long terme	8	10 964	11 652
Gains et pertes reportés	9	6 363	4 696
Autres éléments de passif	10	6 715	6 652
		<u>360 796</u>	<u>356 606</u>
Avoir des titulaires de polices			
Excédent		<u>34 129</u>	<u>31 431</u>
		<u>394 925 \$</u>	<u>388 037 \$</u>
Actif sous gestion			
Incertitudes	17	<u>203 131 \$</u>	<u>167 583 \$</u>

Au nom du Conseil


Président du Conseil


Président-directeur général

Évolution de la situation financière consolidée

(en milliers de dollars)

		Exercice terminé le 31 décembre	
	Note	1998	1997
Exploitation			
Résultats nets de l'exercice		2 698 \$	2 287 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :			
Diminution des passifs actuariels		(4 918)	(3 431)
Amortissement des immobilisations et du fonds commercial		1 028	1 068
Revenus de placement	12	620	593
Autres		(2 896)	(217)
		<u>(3 468)</u>	<u>300</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		<u>(1 990)</u>	<u>1 032</u>
		<u>(5 458)</u>	<u>1 332</u>
Financement			
Augmentation de la dette à long terme		—	6 500
Remboursement de la dette à long terme		(688)	(4 610)
		<u>(688)</u>	<u>1 890</u>
Investissement			
Titres négociables, prêts hypothécaires et placements immobiliers :			
Ventes et échéances		53 394	78 943
Achats et prêts		(53 489)	(82 013)
Acquisition d'immobilisations		(1 027)	(816)
Autres		2 844	1 414
		<u>1 722</u>	<u>(2 472)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des dépôts à terme durant l'exercice		<u>(4 424)</u>	<u>750</u>
Encaisse et dépôts à terme au début de l'exercice		<u>5 618</u>	<u>4 868</u>
Encaisse et dépôts à terme à la fin de l'exercice		<u>1 194 \$</u>	<u>5 618 \$</u>

Fonds distincts consolidés

(en milliers de dollars)

		Au 31 décembre	
		1998	1997
Actif net			
Placements :			
Obligations		73 408 \$	66 543 \$
Actions		68 229	52 230
Fonds communs de placement		55 655	37 592
Titres hypothécaires		794	—
Encaisse et dépôts à terme		4 343	10 266
Revenus de placement courus		906	1 060
		<u>203 335</u>	<u>167 691</u>
Éléments de passif			
		<u>204</u>	<u>108</u>
AVOIR DES PARTICIPANTS		<u>203 131 \$</u>	<u>167 583 \$</u>
Exercice terminé le 31 décembre			
		<u>1998</u>	<u>1997</u>
Évolution de l'actif net			
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE		<u>167 583 \$</u>	<u>130 318 \$</u>
Contributions nettes :			
Contributions		27 139	25 046
Retraits de fonds		(7 156)	(7 111)
		<u>19 983</u>	<u>17 935</u>
Revenus de placement :			
Variation de la valeur des placements		10 144	12 765
Intérêts et dividendes		6 710	6 036
Gains (pertes) réalisés		(31)	1 258
		<u>16 823</u>	<u>20 059</u>
Frais de gestion et d'administration			
		<u>(1 258)</u>	<u>(729)</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE		<u>203 131 \$</u>	<u>167 583 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(tableaux en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 décembre 1998

1. Mode de constitution

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'Assomption Vie, a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément à la Loi sur les assurances du Nouveau-Brunswick et à la loi constitutive de la société. Cette dernière prévoit que, sauf spécifications contraires émanant du Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables utilisées dans le cadre de la préparation de ces états financiers, incluant les règles comptables prescrites par le Surintendant des assurances du Nouveau-Brunswick, sont décrites ci-dessous. Ces conventions comptables sont, à tous égards importants, conformes aux principes comptables généralement reconnus.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la société ainsi que ceux de ses filiales, qui sont :

Place de l'Assomption Limitée; et
La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée,
société mère de **Les Placements Louisbourg Inc.**

Ces états n'incluent pas les comptes de la Fondation de l'Assomption Mutuelle-Vie Inc.

Titres négociables

Les titres négociables comprennent les obligations, les fonds hypothécaires et les actions. Les obligations et les fonds hypothécaires sont inscrits au coût amorti et les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces titres sont reportés et amortis sur la durée restante des titres vendus. Les actions sont inscrites à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 15 % par année en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés à la vente d'actions sont reportés et amortis au rythme de 15 % par année selon la méthode de l'amortissement dégressif. Lorsqu'une baisse de valeur du marché d'un titre négociable est considérée comme étant de nature permanente, cette baisse de valeur durable est immédiatement portée aux résultats.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont inscrits au solde des prêts, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les provisions pour pertes sur les prêts en souffrance et en voie d'être liquidés sont portées immédiatement aux résultats. Elles sont calculées en utilisant la méthode de l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux courant.

Placements à intérêt non comptabilisé

La Direction a comme politique de classer les placements à échéance déterminée, qui comprennent les obligations, et les fonds et prêts hypothécaires, comme étant à intérêt non comptabilisé lorsqu'elle juge qu'il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer une partie du capital ou des intérêts. Les placements à intérêt non comptabilisé sont de nouveau inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'existe plus aucun doute raisonnable quant au recouvrement de ces placements.

Placements immobiliers

Les placements immobiliers, y compris ceux qu'utilise la société, sont comptabilisés à la moyenne mobile de la valeur du marché selon laquelle la valeur comptable est redressée au rythme de 10 % par année en fonction de la valeur du marché. Les gains et pertes réalisés lors de la vente de placements sont reportés et amortis au taux de 10 % par année selon la méthode de l'amortissement dégressif. La valeur du marché de chaque bien-fonds est déterminée par un évaluateur accrédité, à tous les trois ans. La valeur du marché alors établie correspond à une estimation de la valeur de réalisation de chaque bien-fonds et cette valeur reconnaît donc tout élément relatif à l'amortissement. En conséquence, aucune charge pour l'amortissement n'est inscrite aux résultats.

La société fait la présomption qu'il y a baisse de valeur durable du portefeuille des placements immobiliers si la valeur du marché se situe à un niveau inférieur à la valeur comptable pour une période de trois années consécutives. Cette présomption ne peut être écartée que par une preuve convaincante du contraire. Lorsqu'il y a lieu de constater une baisse de valeur durable, cette baisse de valeur est immédiatement portée aux résultats.

Encaisse et dépôts à terme

L'encaisse et les dépôts à terme comprennent les dépôts bancaires et les effets à court terme venant à échéance dans un délai d'au plus trois mois de leur date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de trois à dix ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial, découlant d'une acquisition, est inscrit au prix coûtant et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de douze ans, se terminant en 2002.

Passifs actuariels

Les passifs actuariels au titre des contrats d'assurance et de rente sont établis selon la méthode de la prime commerciale. Ils représentent le montant conforme et nécessaire pour respecter le paiement des obligations futures de la société envers les titulaires de polices. L'actuaire responsable de l'évaluation calcule ce montant selon les hypothèses qu'il juge appropriées pour les contrats en vigueur.

Charge de retraite et obligations découlant des régimes de retraite

La société et ses filiales offrent à leurs employés et agents des régimes de retraite à prestations déterminées, de type salaire fin de carrière. Les contributions de l'employeur et des participants à ces régimes sont incluses soit dans l'actif au bilan consolidé soit dans l'actif net des fonds distincts consolidés de la société pour le bénéfice des participants. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants, l'amortissement des redressements actuariels au titre des services passés et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

Impôts

Les impôts sont établis selon la méthode de l'impôt exigible. En plus des impôts sur le revenu, ce poste comprend l'impôt sur le capital des grandes sociétés et l'impôt sur le revenu d'investissement.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en dollars étrangers sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux d'origine et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen pour l'exercice.

Les gains et les pertes de conversion sont portés aux résultats de l'exercice sauf s'ils se rapportent aux titres négociables, prêts hypothécaires, avances sur polices, passifs actuariels et dépôts des assurés auxquels cas ils sont reportés et amortis sur la durée de vie prédéterminée ou prévisible de chacun des éléments correspondants.

Coûts actuels et futurs afférents aux opérations de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes

En tant que membre de la Société d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP), la société encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts reliés aux opérations de cette dernière. La SIAP se charge de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles chargées par la SIAP, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. La société s'est engagée à avancer des fonds, au gré de la SIAP, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

Fonds distincts

Les placements des fonds distincts sont inscrits à la valeur du marché. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont portés immédiatement aux résultats.

3. Titres négociables et placements immobiliers

	1 9 9 8	
	Valeur comptable	Valeur du marché
Titres négociables :		
Obligations	218 262 \$	266 210 \$
Fonds hypothécaires	3 117	3 135
Fonds de placements	734	856
Autres	3 799	3 905
	225 912	274 106
Placements immobiliers	25 630	26 105
	<u>251 542 \$</u>	<u>300 211 \$</u>

	1 9 9 7	
	Valeur comptable	Valeur du marché
Titres négociables :		
Obligations	213 883 \$	251 425 \$
Fonds hypothécaires	9 291	9 121
Fonds de placements	510	620
Autres	1 440	1 507
	225 124	262 673
Placements immobiliers	26 369	22 200
	<u>251 493 \$</u>	<u>284 873 \$</u>

Le portefeuille en obligations est composé à 96 % de titres cotés A ou mieux. Les obligations gouvernementales représentent 71 % du portefeuille en obligations.

4. Prêts hypothécaires

	1998		
	Placement inscrit	Provision pour perte	Valeur comptable
Prêts hypothécaires :			
Non provisionnés			
Résidentiels	84 616 \$	— \$	84 616 \$
Commerciaux	31 187	—	31 187
Provisionnés			
Résidentiels	744	198	546
Commerciaux	1 051	141	910
	<u>117 598 \$</u>	<u>339 \$</u>	<u>117 259 \$</u>
			1997
			Valeur comptable
Prêts hypothécaires :			
Non provisionnés			
Résidentiels			78 348 \$
Commerciaux			29 721
Provisionnés			
Résidentiels			185
Commerciaux			951
			<u>109 205 \$</u>

Les revenus de placement comprennent une charge pour prêts douteux au montant de 92 000 \$ (113 000 \$ en 1997). De plus, au titre de propriétés reprises destinées à la revente, une charge de 154 000 \$ (219 000 \$ en 1997) a été reconnue afin de refléter une baisse de valeur durable.

Les prêts assurés représentent 36 % du portefeuille des hypothèques. De plus, les prêts en souffrance comptent pour 0,6 % du portefeuille.

5. Immobilisations

	1998		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Montant net
Ameublements et matériels	3 528 \$	2 637 \$	891 \$
Logiciels	3 293	1 689	1 604
Améliorations locatives	1 006	480	526
	<u>7 827 \$</u>	<u>4 806 \$</u>	<u>3 021 \$</u>
			1997
			Montant net
Ameublements et matériels			943 \$
Logiciels			1 590
Améliorations locatives			549
			<u>3 082 \$</u>

Les frais d'administration comprennent l'amortissement des immobilisations au montant de 943 000 \$ (983 000 \$ en 1997).

6. Autres éléments d'actif

	1998	1997
Débiteurs :		
Clients	2 968 \$	2 439 \$
Réassureurs	3 854	1 784
Primes à recevoir	1 968	1 756
Commissions et frais payés d'avance	1 215	992
Fonds commercial	338	420
Autres	998	988
	<u>11 341 \$</u>	<u>8 379 \$</u>

Les frais d'administration comprennent l'amortissement du fonds commercial au montant de 85 000 \$ (85 000 \$ en 1997).

7. Passifs actuariels

Nature et composition des passifs actuariels

Les passifs actuariels représentent les montants qui, avec les primes et les revenus de placement futurs estimés, suffiront à régler le montant estimé des prestations futures, des participations aux assurés et des frais engagés sur les polices en vigueur. Les passifs actuariels sont déterminés à l'aide des pratiques actuarielles généralement reconnues, selon les normes établies par l'Institut Canadien des Actuaires. La méthode d'évaluation utilisée est celle de la prime commerciale.

La société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis.

La composition des passifs actuariels de la société est la suivante :

	1 9 9 8		
	Canada	États-Unis	Total
Assurance individuelle	89 347 \$	39 555 \$	128 902 \$
Assurance collective	13 057	—	13 057
Rentes individuelles	120 372	24 080	144 452
Rentes collectives	26 622	—	26 622
	<u>249 398 \$</u>	<u>63 635 \$</u>	<u>313 033 \$</u>

	1 9 9 7	
	Total	
Assurance individuelle	116 830 \$	
Assurance collective	12 578	
Rentes individuelles	154 454	
Rentes collectives	29 011	
	<u>312 873 \$</u>	

La composition des actifs supportant les passifs et l'avoir des titulaires de polices est la suivante :

	1 9 9 8				
	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
Valeur comptable					
Assurance individuelle	112 901 \$	7 110 \$	— \$	8 891 \$	128 902 \$
Assurance collective	1 669	9 222	2 291	(125)	13 057
Rentes individuelles	72 627	69 566	500	1 759	144 452
Rentes collectives	10 174	15 642	1 000	(194)	26 622
Autres, incluant l'avoir	28 541	15 719	21 839	15 793	81 892
	<u>225 912 \$</u>	<u>117 259 \$</u>	<u>25 630 \$</u>	<u>26 124 \$</u>	<u>394 925 \$</u>
Géographique :					
Canada	142 737 \$	117 259 \$	25 630 \$	17 418 \$	303 044 \$
États-Unis	83 175	—	—	8 706	91 881
	<u>225 912 \$</u>	<u>117 259 \$</u>	<u>25 630 \$</u>	<u>26 124 \$</u>	<u>394 925 \$</u>
Valeur du marché					
Géographique :					
Canada	187 656 \$	118 517 \$	26 105 \$	17 418 \$	349 696 \$
États-Unis	86 450	—	—	8 706	95 156
	<u>274 106 \$</u>	<u>118 517 \$</u>	<u>26 105 \$</u>	<u>26 124 \$</u>	<u>444 852 \$</u>
	1 9 9 7				
	Titres négociables	Prêts hypothécaires	Placements immobiliers	Autres	Total
Valeur comptable					
Assurance individuelle	108 924 \$	796 \$	— \$	7 110 \$	116 830 \$
Assurance collective	3 083	4 033	3 790	1 672	12 578
Rentes individuelles	76 467	75 538	—	2 449	154 454
Rentes collectives	11 257	16 185	1 000	569	29 011
Autres, incluant l'avoir	25 393	12 653	21 579	15 539	75 164
	<u>225 124 \$</u>	<u>109 205 \$</u>	<u>26 369 \$</u>	<u>27 339 \$</u>	<u>388 037 \$</u>
Géographique :					
Canada	147 928 \$	109 205 \$	26 369 \$	18 467 \$	301 969 \$
États-Unis	77 196	—	—	8 872	86 068
	<u>225 124 \$</u>	<u>109 205 \$</u>	<u>26 369 \$</u>	<u>27 339 \$</u>	<u>388 037 \$</u>
Valeur du marché					
Géographique :					
Canada	183 971 \$	112 687 \$	22 200 \$	18 467 \$	337 325 \$
États-Unis	78 702	—	—	7 962	86 664
	<u>262 673 \$</u>	<u>112 687 \$</u>	<u>22 200 \$</u>	<u>26 429 \$</u>	<u>423 989 \$</u>

Hypothèses

La méthode d'évaluation des passifs actuariels requiert l'utilisation des hypothèses les plus probables quant aux risques assumés par la société, dont les principaux sont : mortalité, invalidité, rendement des placements, frais d'administration et déchéances. Ces hypothèses doivent être modifiées en introduisant des marges pour écarts défavorables qui ont pour effet d'accroître les passifs. Les hypothèses sont révisées annuellement pour s'assurer qu'elles demeurent raisonnables, en fonction de l'expérience de la société. L'effet de tout changement d'hypothèse ayant un impact sur les passifs actuariels est reconnu immédiatement dans les résultats.

Les éléments qui suivent décrivent l'approche utilisée pour l'établissement des hypothèses d'évaluation et des marges pour écarts défavorables :

a) Mortalité

Pour le secteur de l'assurance-vie individuelle, la société utilise une table récente de mortalité produite par l'industrie et la modifie pour tenir compte de l'expérience réelle de la société au cours des trois dernières années. L'amélioration future de la mortalité des assurés n'est pas prise en considération.

Pour la mortalité en rentes individuelles et collectives, une table de mortalité récente produite par l'industrie tenant compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers est utilisée.

b) Invalidité

Les tables d'invalidité utilisées sont représentatives de l'expérience de l'industrie et ajustées pour refléter l'expérience de la société.

c) Rendement des placements

Le calcul des passifs actuariels tient compte des rendements nets projetés des actifs qui supportent actuellement les passifs et des nouveaux fonds qui seront investis ou désinvestis dans le futur. L'incertitude quant aux taux de rendement qui seront disponibles sur ces nouveaux fonds est prise en considération en évaluant la sensibilité des résultats à plusieurs scénarios plausibles. Les frais de placement et les risques de défaut des actifs sont considérés dans l'évaluation.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration des polices sont établis à partir des études internes de répartition des dépenses de la société. Cette analyse est révisée et mise à jour annuellement. Ces frais sont projetés dans le futur en prévoyant une inflation éventuelle des coûts unitaires.

e) Déchéances

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices est effectuée. Les hypothèses d'évaluation sont modifiées en fonction de cette étude et de celles publiées par l'industrie de l'assurance.

f) Participations aux assurés

L'évaluation est basée sur les participations prévues aux échelles de dividendes de la société.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base utilisées pour l'établissement des passifs actuariels représentent généralement les estimations les plus probables à l'égard d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des estimations les plus probables, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les réserves actuarielles suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut Canadien des Actuaires définit un intervalle de marges à l'intérieur duquel l'actuaire doit faire son choix en fonction de la situation propre de chaque société.

De façon générale, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis alors qu'elles sont moindres pour les produits ajustables ou comportant des participations qui peuvent être ajustées pour refléter l'expérience de la société.

Variation des passifs actuariels

La variation des passifs actuariels se répartit de la façon suivante :

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Passifs actuariels au début de l'année	312 873 \$	313 722 \$
Diminution normale des passifs	(5 305)	(2 693)
Modifications aux hypothèses actuarielles	387	(738)
Ajustement pour change étranger	<u>5 078</u>	<u>2 582</u>
Passifs actuariels à la fin de l'année	<u>313 033 \$</u>	<u>312 873 \$</u>

Réassurance

Afin de stabiliser les résultats de la société, une partie des affaires est cédée à des réassureurs agréés. Par exemple, le montant maximal conservé pour une vie assurée est de 75 000 \$. Les contrats de réassurance ne déchargent pas la société de ses engagements envers les assurés. Ainsi, la faillite éventuelle de réassureurs pourrait causer des pertes à la société. Chaque année, une vérification est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les autorités.

En fonction des ententes de réassurance existantes, les passifs actuariels ont été réduits des montants suivants afin de refléter la portion du risque cédé :

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Canada	28 360 \$	27 712 \$
États-Unis	<u>80</u>	<u>73</u>
	<u>28 440 \$</u>	<u>27 785 \$</u>

8. Dette à long terme

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Emprunts hypothécaires		
Emprunts hypothécaires à des taux variant de 6,05 % à 11,215 %, comportant des échéances variées jusqu'en 1999 et grevant les placements immobiliers.	10 324 \$	10 858 \$
Emprunts bancaires et autres		
Emprunts à des taux variant du taux préférentiel moins 1 % à plus 0,50 % et comportant des échéances variées jusqu'en 2001.	<u>640</u>	<u>794</u>
	<u>10 964 \$</u>	<u>11 652 \$</u>

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant les 31 décembre 1999	718 \$
2000	769
2001	817
2002	794
2003	878

9. Gains et pertes reportés

Le solde des gains et des pertes reportés découlant de la vente de placements se compose comme suit :

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Obligations	3 455 \$	2 844 \$
Fonds hypothécaires	(216)	(311)
Placements immobiliers	(346)	(384)
Autres placements	65	48
Change étranger	<u>3 405</u>	<u>2 499</u>
	<u>6 363 \$</u>	<u>4 696 \$</u>

10. Autres éléments de passif

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Créditeurs :		
Fournisseurs	1 436 \$	2 317 \$
Réassureurs	1 187	995
Autres	<u>4 092</u>	<u>3 340</u>
	<u>6 715 \$</u>	<u>6 652 \$</u>

11. Solidité financière de la société

Suffisance du capital

Les autorités de surveillance exigent une capitalisation minimale des sociétés d'assurance afin qu'elles puissent exercer leurs activités. En fonction de la norme exigée par le Bureau fédéral du surintendant des institutions financières (BSIF), la société maintient un ratio supérieur à l'exigence minimale. À la fin de l'année 1998, le ratio est d'environ 189 %.

Un ratio de 189 % signifie que la société a un capital équivalent à 1,89 fois la norme minimale, ce qui lui permettrait de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 16,5 millions de dollars, le cas échéant, tout en respectant alors une capitalisation minimale.

Sensibilité de la société aux différents risques

Chaque année, l'actuaire procède à l'analyse des résultats anticipés de la société en fonction de son plan d'affaires (trois prochaines années) dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la solvabilité. Son rapport est présenté au Conseil d'administration et déposé auprès des autorités de surveillance. Le but de cet exercice est de s'assurer que la société possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activités et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin de s'assurer de la solidité financière de l'entreprise. Il ressort de cet exercice que les deux principales menaces identifiées sont une baisse éventuelle des taux de rendement disponibles sur les nouveaux actifs et une évolution défavorable du taux de déchéance des polices. Aucun des scénarios envisagés n'a eu pour effet de mettre en péril la solvabilité de la société.

12. Revenus de placement

	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Revenus gagnés		
Obligations	16 972 \$	17 378 \$
Prêts hypothécaires	8 056	7 530
Placements immobiliers (montant net)	2 382	2 886
Fonds hypothécaires	547	608
Autres	<u>920</u>	<u>758</u>
	<u>28 877</u>	<u>29 160</u>

Amortissement des gains et pertes réalisés reportés et comptabilisation des gains et pertes non réalisés

Obligations	484	381
Actions	6	3
Fonds hypothécaires	(45)	(40)
Placements immobiliers	<u>(1 065)</u>	<u>(937)</u>
	<u>(620)</u>	<u>(593)</u>

Dépenses de placement

	<u>(622)</u>	<u>(590)</u>
	<u>27 635 \$</u>	<u>27 977 \$</u>

13. Régimes de retraite des employés et agents

Les dernières évaluations actuarielles ont été préparées en date du 31 décembre 1995. Selon des projections actuarielles au 31 décembre 1998, la valeur actuelle des prestations de retraite est de 11,1 millions de dollars (10,1 millions de dollars en 1997) et la valeur estimative du marché de l'actif des régimes s'élève à 11,3 millions de dollars (10,5 millions de dollars en 1997). La charge de retraite imputée aux résultats est de 403 000 \$ (411 000 \$ en 1997).

14. Information sectorielle

La société exerce principalement ses activités dans le secteur de l'assurance-vie, qui comprend les ventes et les services liés à l'assurance-vie individuelle et collective, l'assurance accident et santé et les produits de rente.

L'information par ligne d'affaires et par secteur géographique s'établit comme suit :

	1 9 9 8		
	Primes	Revenus de placement	Actif
Assurance individuelle	16 505 \$	7 075 \$	89 347 \$
Assurance collective	13 529	1 294	13 057
Services financiers	10 158	11 817	146 994
Autres	—	1 771	53 646
Total canadien	40 192	21 957	303 044
États-Unis	1 862	5 678	91 881
	<u>42 054 \$</u>	<u>27 635 \$</u>	<u>394 925 \$</u>

	1 9 9 7		
	Primes	Revenus de placement	Actif
Assurance individuelle	16 064 \$	6 455 \$	79 822 \$
Assurance collective	12 948	1 301	15 211
Services financiers	20 547	12 191	160 548
Autres	—	2 698	46 388
Total canadien	49 559	22 645	301 969
États-Unis	2 833	5 332	86 068
	<u>52 392 \$</u>	<u>27 977 \$</u>	<u>388 037 \$</u>

15. Risque de change étranger

Tous les passifs américains sont supportés par des actifs de cette devise. Il en va de même au Canada. Si la valeur du dollar canadien diminue par rapport au dollar américain, les bénéfices de la société sont augmentés et vice versa. Une formule d'amortissement des gains et pertes non réalisés permet d'atténuer l'impact du taux de change sur les résultats.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 1997 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1998.

En 1998, les gains et les pertes de change reportés non amortis ne sont pas présentés en diminution de chacun des éléments d'actif et de passif auxquels ils se rapportent mais présentés à un poste distinct au passif. Suite à cette nouvelle présentation, les actifs de 1997 sont augmentés de 7 millions de dollars tandis que les passifs de 1997 sont augmentés de 4,5 millions de dollars. L'écart de 2,5 millions de dollars représente le solde reporté du gain de change non amorti au 31 décembre 1997.

17. Incertitudes

Problèmes du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités.

Une équipe a été mise sur pied pour éliminer ou réduire l'impact de ce problème à Assomption Vie, ce qui inclut la considération des produits et services des fournisseurs ainsi que de ses filiales. Il n'est cependant pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Impôts

La charge d'impôt est calculée à partir des taux et des lois en vigueur ou connus à la date du rapport. Dans le calcul des impôts américains, un ou plusieurs de ces éléments ne sont connus qu'après la publication des états financiers ou encore, peuvent changer et affecter de façon significative l'impôt qui deviendra exigible pour l'année fiscale terminée. L'écart ainsi créé entre l'impôt estimé et l'impôt exigible est imputé aux résultats de l'année suivante, ce qui peut causer des fluctuations importantes de l'impôt par rapport aux résultats avant impôts de l'année en question.



Ressources humaines
(au 31 décembre 1998)

Direction

Denis Losier

B.A., B.Sc.Soc., M.Ec.
Président-directeur général

Odette Snow

B.A., LL.B., LL.M.
Vice-présidente
secrétaire et chef du
contentieux

Patricia LeBlanc

B.A.A., CGA, FLMI
Vice-présidente associée
Finances et
Technologies informatiques

Kenneth Losier

Vice-président associé
Services financiers
Filiales immobilières et
Hypothèques

Raymond Martin

FSA, FICA, M.A.A.A.
Vice-président associé
Actuariat

Secteurs

Murielle Belliveau

B.Sc.Soc., M.Sc.
Directrice
Communications /
Relations clients

Henri Boudreau

B.A., CA
Directeur
Finances

Réjean Boudreau

B.A.A.
Directeur
Ressources humaines

Joël Drolet

B.A.A.
Directeur
Administration collective

Marc Robichaud

B.Sc. (Act.)
Directeur
Services financiers

Ronnie Roussel

B.A.A., CGA
Directeur
Administration individuelle

Bernard Savoie

Directeur
Technologies informatiques



Assomption Vie
Au coeur de votre avenir

C.P. 160 / 770, rue Main,
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada, E1C 8L1

Téléphone : (506) 853-6040
Télécopieur : (506) 853-5428
1-800-455-7337